



TROPHÉES BÂTIMENTS RÉSILIENTS : PUBLIER UNE ÉTUDE DE CAS POUR CANDIDATER

Pour participer aux Trophées Bâtiments Résilients, il vous suffit de référencer vos bâtiments exemplaires dans la base de données Construction21 **avant le 30 juin 2020**. *Voir le règlement du concours pour les conditions de participations détaillées*

1/ CRÉEZ VOTRE COMPTE OU CONNECTEZ-VOUS SUR CONSTRUCTION21

→ [Créez votre compte ici](#)

2/ CONFIGUREZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

*Avant de commencer votre étude de cas, assurez-vous d'avoir à votre disposition les **informations techniques et générales sur votre bâtiment**, par exemple : étude thermique, description architecturale, audits de certification, dossier presse...*

- Créez votre étude de cas bâtiment [ici](#) et remplissez les champs
- **Concours** : Sélectionnez « Trophées Bâtiments résilients »
- **Point fort du bâtiment selon le concours** : Décrivez le caractère résilient du projet (voir encadré page suivante)

Configuration de l'étude de cas

NOM DE L'OPÉRATION:

DESCRIPTION:

ANNÉE DE CONSTRUCTION: ANNÉE DE LIVRAISON: ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE: PAYS:

GÉOLOCALISATION: TYPE DE BÂTIMENT:

VÉRIFIER LA POSITION

PÉRIODE: PHOTO:

ENTREPRISES / ORGANISATIONS:

ajouter une entreprise

CONCOURS:

CATÉGORIES DU CONCOURS:

Envoyer

Aide

Effleurer l'icône en forme de point d'interrogation pour faire apparaître le détail du champ à renseigner.

Description de votre projet

Photo

1. Cliquer sur « Parcourir »
2. Cliquer sur « Ajouter des fichiers à la bibliothèque »
3. Choisir un fichier et cliquer sur « Ajouter »
4. Sélectionner votre image dans la liste puis cliquer sur « Envoyer ».

Champs concours :

Sélectionnez le concours « Trophées bâtiments résilients » + votre catégorie

Trophées Bâtiments Résilients – Informations spécifiques à renseigner

Le champ « Points forts du bâtiment » est l'occasion de démontrer au jury le caractère résilient de votre projet. Fournissez une description explicite :

- De la **nature de(s) aléa(s)** au(x)quel(s) le bâtiment est exposé et des caractéristiques associées : fréquence et/ou intensité de l'aléa de référence retenu pour le projet, autres éléments de connaissance de(s) aléas (ex : événements historiques et dernier événement connu sur le lieu de la construction)
- Des **acteurs et compétences** mobilisés spécifiquement pour répondre aux enjeux de la résilience du projet.
- De la **programmation des travaux** permettant d'intégrer les solutions d'adaptation du bâti aux risques dès la conception du bâtiment ;
- **Mentionner les solutions** spécifiques d'adaptation du bâti aux risques pour :
 - assurer la sécurité des personnes et des biens en cas d'aléa ;
 - permettre une réduction du coût des dommages notamment par le choix des matériaux utilisés, des dispositifs constructifs ;
 - améliorer/faciliter les conditions de retour à la normale notamment via la limitation de l'endommagement des réseaux (eau potable, assainissement, voirie, électricité, etc.)

Chaque solution sera détaillée ensuite dans la rubrique « Solutions »

- **Du fonctionnement du projet en période d'exposition** (par exemple : nombre et type de population concernée, conditions de maintien sur place et d'évacuation, accessibilité, accès des secours, impact du dépassement de l'aléa de référence, délai d'alerte, dispositifs d'autoprotection...);
- **Des conditions du retour à la normale** (par exemple : matériaux employés, dispositifs constructifs, gestion des déchets, résilience des réseaux...);
- De la manière dont les habitants ou usagers sont sensibilisés au risque (dispositifs de sensibilisation et exercices).



Pour initialiser votre étude de cas, vous devez renseigner tous les champs (modifications ultérieures possibles). Une fois envoyée, l'étude de cas est initiée et enregistrée dans la base de données.

Certains onglets apparaissent en rouge, cela signifie qu'ils doivent être **obligatoirement remplis pour valider l'étude de cas** (voir la liste des champs obligatoires au bas de ce document).

3/ RENSEIGNEZ LES AUTRES THÈMES

- Cliquez sur l'onglet de votre choix (description, intervenants, énergie, mobilité...).
- Saisissez les données (attention aux unités)
- **Enregistrez ces données** (en bas de page) avant de passer à l'onglet suivant. Une fois enregistrée, vous pouvez quitter l'étude de cas et y revenir plus tard
- Une fois toutes les informations saisies dans les différents onglets, **cliquez sur « Publier »**.
- Votre étude de cas est alors envoyée en modération et sera visible sur le site une fois validée par l'équipe de modération Construction21.

Une fois terminé, cliquez sur « Publier »

Revenir à l'onglet précédent

Passer à l'onglet suivant

Toujours enregistrer les données saisies avant de passer à l'onglet suivant !

4/ COMPLÉTEZ OU MODIFIEZ VOTRE ÉTUDE DE CAS

- **Connectez-vous** sur votre compte Construction21
- En passant la souris sur votre nom d'utilisateur, cliquez sur "**mes données**"
- Retrouvez votre projet dans "**mes études de cas bâtiment**"
- Cliquez sur "**modifier la carte d'identité**" pour accéder à la première page de votre étude de cas, et sur "**modifier l'étude de cas**" pour accéder aux onglets



Toute modification opérée sur une étude de cas la renvoie automatiquement en modération. Elle ne sera donc plus visible en ligne jusqu'à ce que les modérateurs la valident à nouveau.

5/ INFORMATIONS À RENSEIGNER POUR VALIDER UNE ÉTUDE DE CAS

Initier l'étude de cas : carte d'identité du bâtiment

- Nom du bâtiment
- Description
- Type de bâtiment
- Type de projet
- Année de construction
- Année de livraison
- Adresse 1 – rue
- Adresse 2 – code postal
- Adresse 3 – ville
- Adresse 4 – pays
- Photo

Onglet Description

- Zone climatique (carte fournie en cliquant sur le point d'interrogation)
- Surface nette en m²
- Type de surface (liste de choix : SHON, SHON RT, Autre)
- Coût de construction ou rénovation (€ H.T)
- Coût/m²
- Nombre d'unités fonctionnelles (lié au type de bâtiment : nombre de logements en résidentiel, de postes de travail en tertiaire, de lits en hospitalier...)
- Étiquette énergétique (liste de choix multiples)
- Fiabilité des données (liste de choix multiples)
- **Auto-déclaration** : les données sont déclarées sur la bonne foi et le déclarant garantit leur conformité avec les calculs développés pour le bâtiment.
- **Expert** : un évaluateur, lié à un système de certification ou appartenant à l'équipe des concepteurs, certifie les données quantitatives
- **Certification tierce partie** : les données quantitatives sont certifiées par un tiers auditeur externe, conformément au système de certification ou dans le cadre du processus de vérification préalable.

Onglet Intervenants

Vous pouvez y citer les acteurs de la réalisation (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, bureaux d'études, etc...)

- Fonction
- Nom de la société
- Contact
- Démarche développement durable du maître d'ouvrage (texte libre)
- Description architecturale (texte libre)

→ Ajoutez d'autres intervenants en cliquant sur « Ajouter intervenants »

Onglet Énergie

Consommation énergétique

- Consommation d'énergie primaire (KwhEP/m²/an)
- Consommation d'énergie primaire pour un bâtiment standard (kwhEP/m²/an) = cep de référence/cep max
- Méthode de calcul (liste de choix : RT 2012, RT 2005, RGD du 30 novembre 2007 – bâtiment d'habitation, RGD du 31 août 2010 – bâtiment fonctionnel, étude réalisée avec ces réglementations, RTAA DOM, Autre...)
- Consommation initiale (KwhEP/m².an) : uniquement pour les rénovations
- Économie d'énergie (calculée automatiquement)

Onglet EnR & Systèmes

Systèmes

- Chauffage (choix multiples)
- ECS (choix multiples)
- Rafraîchissement (choix multiples)
- Ventilation (choix multiples)
- Énergies renouvelables (choix multiples)

Onglet Solutions

Mettez en avant un matériau, un système ou un process dont les solutions permettant d'assurer l'adaptation du bâti aux risques naturels et climatiques contribuent fortement à la performance d'ensemble du bâtiment. **La présentation d'au moins une solution est obligatoire pour participer aux Trophées Bâtiments Résilients.**

- Nom de la solution
- Photo
- Fabricant (ou entreprise ayant mis en œuvre)
- Contact fabricant
- Site internet fabricant

- Catégorie de produit (liste de choix)
- Description
- Commentaire sur l'acceptation du produit/service

→ Vous avez la possibilité de mentionner plus d'une solution en cliquant sur « Ajouter ».

Onglet Environnement urbain

- Environnement urbain (texte libre)

Onglet QEB : Qualité environnementale du bâti

Liste de choix : Sélectionnez les points forts de qualité environnementale qui caractérisent votre bâtiment. Plusieurs choix possibles :

- | | |
|--|---|
| • Acoustique | • Gestion des déchets |
| • Adaptabilité du bâtiment | • Gestion des espaces, intégration dans le site |
| • Biodiversité | • Gestion de l'eau |
| • Chantier | • Mobilité |
| • Concertation- participation | • Procédés de construction |
| • Confort (olfactif, thermique, visuel) | • Produits & matériaux de construction |
| • Efficacité énergétique, gestion de l'énergie | • Santé, qualité de l'air intérieur |
| • Énergies renouvelables | |
| • Fin de vie du bâtiment | |
| • Gestion du bâtiment, maintenance | |

Onglet Photos

- Photos du bâtiment : Jusqu'à 10 photos du bâtiment livré (JPG ou PNG)
- Vidéo : copier-coller l'URL des vidéos de votre bâtiment



BONNE CHANCE !

Nous contacter :

construction21@construction21.fr

01 56 26 90 04